



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 12 mars 2013

DIRECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

NIEN ADJOINT AU DASEN

Certains élèves rencontrent des difficultés importantes dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, susceptibles de compromettre leurs chances de réussite au cycle 3 de l'école élémentaire et de rendre difficile leur adaptation ultérieure au collège. Afin de leur offrir une possibilité supplémentaire de soutien personnalisé, des stages de remise à niveau seront organisés à nouveau cette année pendant les vacances de printemps et les vacances d'été.

Dossier suivi par  
Christophe MARQUIER  
Téléphone  
04 90 27 76 07  
Fax  
04 90 82 96 18  
Mél.  
ce.avignon-adjointia  
@ac-aix-marseille.fr

Votre commune peut être concernée. Si tel est le cas, vous ne manquerez pas d'être sollicité(e) par le(s) directeur(s) d'école et l'inspecteur de la circonscription.

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Pour cette première session, les élèves qui bénéficieront de ce dispositif seront retenus après un dialogue de l'enseignant de la classe avec les familles concernées. Ils seront pris en charge par groupes de 2 à 6 dans des écoles qui seront ouvertes à cette fin pendant les vacances. Les inspecteurs de l'éducation nationale sont chargés de la coordination de cette opération. Vous pourrez vous adresser directement à eux pour toute question que soulèverait l'organisation de tels stages dans les écoles de votre commune.

Je vous remercie de votre engagement à nos côtés dans cette opération tout entière dédiée à une meilleure réussite de nos élèves.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,



**Bernard LELOUCH**  
Directeur académique  
des services de l'éducation nationale



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 12 mars 2013

DIRECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

Madame, Monsieur,

IEN ADJOINT AU DASEN

Vous avez un enfant scolarisé en CM1 ou CM2 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français et en mathématiques afin d'aborder ensuite la scolarité au collège dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Education Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances de printemps.

Dossier suivi par  
Christophe MARQUIER

Téléphone  
04 90 27 76 07

Fax  
04 90 82 96 18

Mél.  
ce.avignon-adjointia  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 15 au 26 avril 2013 pour une durée de 15h réparties sur cinq demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause **avant le 25 mars 2013**. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances de printemps, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

"signé"

**Bernard LELOUCH**  
Directeur académique  
des services de l'éducation



## Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances de printemps (période du 15 au 26 avril 2013)

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école : .....

Commune de l'école : .....

Nom de l'élève : .....

Prénom de l'élève : .....

Motif de la proposition d'inscription :

Eléments à travailler en français : .....

.....

.....

Eléments à travailler en mathématiques : .....

.....

.....

2/2

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : père - mère - ...représentant légal... (*razer les mentions inutiles*)

**Souhaite** - **ne souhaite pas** (*razer la mention inutile*)

que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Education Nationale pendant la période de vacances du 15 au 26 avril 2013.

J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances de printemps qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.

Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence : .....

**A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE LUNDI 25 MARS 2013**



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Avignon, le 12 mars 2013

DIRECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

Madame, Monsieur,

IEN ADJOINT AU DASEN

Vous avez un enfant scolarisé en CE1 et, comme vous, je souhaite avec son enseignant qu'il réussisse au mieux en français afin d'aborder ensuite sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. Pour mieux aider les élèves, l'Education Nationale organise à leur intention une aide individualisée par petits groupes de 2 à 6 élèves pendant les prochaines vacances de printemps.

Dossier suivi par  
Christophe MARQUIER

Téléphone

04 90 27 76 07

Fax

04 90 82 96 18

Mél.

ce.avignon-adjointia

@ac-aix-marseille.fr

Il apparaît que votre enfant pourrait utilement bénéficier de cette aide organisée dans les écoles au cours de la période du 15 au 26 avril 2013 pour une durée de 15h réparties sur cinq demi-journées. Les interventions supplémentaires d'une durée de 3 heures chacune auront lieu dans l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou dans une école voisine si les effectifs le justifient.

49 rue Thiers

84077 Avignon

Dans un premier temps, je vous demande de faire connaître votre réponse de principe à l'aide de l'imprimé joint qui sera retourné le plus rapidement possible à l'enseignant de la classe de votre enfant, et en tout état de cause **avant le 25 mars 2013**. Après réception de votre accord, vous serez destinataires, avant le début des vacances de printemps, d'un courrier vous confirmant l'inscription de votre enfant, précisant les lieux, jours et horaires des cours ainsi que le nom de l'enseignant qui en assurera la charge.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

"signé"

**Bernard LELOUCH**  
Directeur académique  
des services de l'éducation





## Notice de pré-inscription aux stages de remise à niveau organisés pendant les vacances de printemps (période du 15 au 26 avril 2013)

2/2

(partie à remplir par l'enseignant de l'élève)

Nom de l'école : .....

Commune de l'école : .....

Nom de l'élève : .....

Prénom de l'élève : .....

Motif de la proposition d'inscription :

Eléments à travailler en français : .....

.....

.....

Eléments à travailler en mathématiques : .....

.....

.....

(partie à remplir par l'un des parents ou responsables légaux de l'élève)

Je soussigné,

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : père - mère - ...représentant légal... (rayer les mentions inutiles)

**Souhaite** - **ne souhaite pas** (rayer la mention inutile)

que mon enfant participe aux cours de soutien organisé par l'Education Nationale pendant la période de vacances du 15 au 26 avril 2013.

J'ai bien pris note qu'il ne s'agit ici que d'une pré-inscription et que, si j'ai donné mon accord, je recevrai un courrier de confirmation avant les vacances de printemps qui me précisera l'organisation pratique des cours pour mon enfant.

A.....le.....mars 2013

Signature :

Merci d'indiquer un numéro de téléphone qui permettrait de vous contacter en cas d'urgence : .....

**A RETOURNER A L'ENSEIGNANT DE LA CLASSE AVANT LE LUNDI 25 MARS 2013**



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIRECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

IEN ADJOINT AU DASEN

Avignon, le 12 mars 2013

Le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
s/c de Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs de l'éducation nationale

Dossier suivi par  
Christophe MARQUIER  
Téléphone  
04 90 27 76 07  
Fax  
04 90 82 96 18  
Mél.  
ce.avignon-adjointia  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

**Objet : organisation des stages de remise à niveau (vacances de printemps 2013)**

Certains élèves de CM1 et CM2 rencontrent des difficultés importantes dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, susceptibles de compromettre leurs chances de réussite au cycle 3 et de rendre difficile leur adaptation ultérieure au collège. Ces élèves nécessitent une attention renforcée et une prise en charge personnalisée. Ils doivent être les premiers bénéficiaires des stages de remise à niveau organisés pendant les prochaines vacances de printemps. Comme l'an dernier, ils seront pris en charge par petits groupes de 2 à 6 par un enseignant volontaire à raison de 5 séances de 3 heures chacune. Cette année, à titre expérimental ces stages pourront être proposés aux élèves de CE1 scolarisés en éducation prioritaire. Ils devront cibler prioritairement les élèves rencontrant des difficultés dans le domaine de la maîtrise de la langue et en compréhension plus particulièrement.

Dès à présent et avant le 25 mars 2013, les enseignants de CM1-CM2, ainsi que de CE1 en éducation prioritaire, proposent ce dispositif aux parents ou aux représentants légaux des élèves ainsi identifiés. A cette fin, ils peuvent utiliser le courrier-type et l'imprimé joints en annexe. Les éléments ainsi recueillis sont communiqués au directeur de l'école qui les transmet, pour le 29 mars 2013, à l'inspecteur de la circonscription chargé de la coordination du dispositif.

Avant le 29 mars 2013, les enseignants intéressés par la prise en charge d'un groupe d'élèves se manifestent directement par courrier électronique auprès de leur inspecteur de l'éducation nationale. Ils s'adressent à celui-ci pour obtenir toutes précisions complémentaires sur les modalités d'organisation et de rémunération du service.

... / ...



2/2

A partir des éléments recueillis, l'inspecteur arrête en concertation l'organisation du dispositif dans sa circonscription. Il informe les directeurs des écoles et les maires des communes des stages qui s'y tiendront. Chaque enseignant retenu pour prendre en charge un groupe reçoit une lettre de mission de son inspecteur de circonscription. Les familles sont destinataires, sous couvert du directeur d'école, d'un courrier de l'IEN confirmant l'inscription de l'élève et indiquant le lieu de la session et l'emploi du temps précis le concernant.

Afin de vous doter de ressources adaptées, vous pouvez utilement vous reporter au site Éduscol : [www.eduscol.education.fr/cid55110/ressources-pour-l-ecole-primaire.html](http://www.eduscol.education.fr/cid55110/ressources-pour-l-ecole-primaire.html)

A l'issue du stage, chaque enseignant réalise un bilan concis du travail réalisé et des progrès observés chez les élèves pris en charge, à destination de leur enseignant habituel.

"signé"

**Bernard LELOUCH**

P.J : Courrier-type destiné aux parents  
Notice de pré-inscription



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIRECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

DIVISION DE LA SCOLARITE

Dossier suivi par  
Estelle CAPPELLO  
Téléphone  
04 90 27 76 91  
Fax  
04 90 27 76 79  
Mél.  
estelle.cappello  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Avignon, le 14 mars 2013

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs  
Les chefs d'établissement du second  
degré

- Objet :** Enquête ministérielle sur l'accueil et la scolarisation des élèves non francophones 2<sup>ème</sup> phase 2012-2013
- Références :** -circulaire n° 2002-100 du 25 avril 2002 décrivant l'organisation de la scolarité des élèves nouveaux arrivants (BO spécial n°10 du 25 avril 2002)  
-note n°20123-044 DEPP B1 du 27 février 2013 (Phase 2)

Le ministère de l'éducation nationale vient de me communiquer les modalités de la phase 2 de l'enquête nationale sur les effectifs et les dispositifs consacrés à l'accueil et à la scolarisation des élèves non francophones nouvellement arrivés en France.

Afin de répondre à cette demande, je vous serais obligé de me faire connaître, à la date d'observation du 18 mars 2013, la situation des nouveaux arrivants inscrits dans votre établissement aux dates indiquées, à l'aide du tableau ci-joint.

Je vous remercie de me communiquer ces informations pour le vendredi 29 mars 2013, délai de rigueur.

signé

**Bernard LELOUCH**



**ENQUETE MINISTERIELLE CONCERNANT LES ENAF  
DEUXIEME PHASE  
PERIODE D'OBSERVATION SEMAINE DU 18 MARS 2013**

**Nom de l'établissement :**

<b>Liste nominative des élèves nouvellement arrivés en France</b>	<b>Inscrits dans la période allant du 16 novembre 2012 au 18 mars 2013</b>	<b>Inscrits durant la période allant du 4 septembre 2012 au 16 novembre 2012</b>	<b>Inscrits durant l'année scolaire 2011-2012</b>
Inscrits en classe du cursus ordinaire avec soutien			
Inscrits en classe du cursus ordinaire sans soutien			



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Avignon, le 14 mars 2013

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les  
enseignants du premier degré

S/C de Mesdames et Messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale  
chargés de circonscription

**DIRECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE**

**Division de la  
Valorisation des  
Ressources Humaines**

Dossier suivi par  
Sylvie LE GOUADEC  
Téléphone  
04 90 27.76.25  
Fax  
04 90 27.76.75  
Mél.  
sylvie.le-gouadec  
@ac-aix-marseille.fr

**49 rue Thiers  
84077 Avignon**

**Objet : Indemnités pour activités péri-éducatives. Année scolaire 2012-2013**

**Réf. : Décret n°90-807 du 11 septembre 1990.**

Des actions inscrites au volet éducatif du projet d'école peuvent donner lieu à l'attribution d'indemnités péri éducatives. Ces actions doivent concerner l'accueil et l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours. Elles correspondent à des activités qui ont un caractère sportif, artistique, culturel, scientifique ou technique ou qui doivent contribuer à la mise en œuvre des politiques interministérielles à caractère social.

Sont exclus les travaux de suivi des élèves, les réunions avec les parents, les activités déjà rémunérées par les municipalités ou les associations.

Pour l'année scolaire 2012-2013, les demandes individuelles devront parvenir à la direction académique de Vaucluse sous couvert de l'IEN de circonscription pour le **vendredi 12 avril 2013, délai de rigueur** en utilisant l'imprimé ci-joint.

Une notification d'acceptation vous sera adressée le cas échéant, précisant le nombre maximum d'heures allouées. Ce nombre d'heures constitue une reconnaissance de l'engagement des enseignants dans les activités péri-éducatives et non une couverture exhaustive des heures faites.

Les propositions relatives aux activités USEP ne concerneront que la période septembre 2012 à juin 2013 et seront adressées, comme les autres, à la direction académique sous couvert de l'IEN de circonscription (Cocher l'item "indemnités demandées dans le cadre d'activités USEP" sur la fiche projet). Je transmettrai ensuite copie de l'ensemble de ces fiches à l'USEP pour observations éventuelles. Les enseignants qui réalisent des activités dans deux cadres différents (par exemple CEL et USEP) rédigent deux fiches distinctes en précisant sur chacune des fiches le nombre d'heures relevant de l'activité.



Le projet d'école doit contenir le volet relatif aux activités péri-éducatives et mettre en évidence leur pertinence par rapport aux objectifs et la cohérence d'ensemble.

Il vous sera demandé de produire un bilan de l'activité. La fiche bilan à renseigner sera jointe à ma notification d'acceptation de votre projet.

2/2

**Je vous rappelle que les demandes parvenues hors délais et/ou sans avis de l'IEN de circonscription ne seront pas examinées.**

signé

**Bernard LELOUCH**

PJ : Fiche à compléter

